



CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS

30 ans

25 août 2020

**Julie Dault, sexologue**  
**Directrice du service d'intervention et de**  
**référence policière**  
**CAVAC de Montréal**



# LES CAVAC : Un service offert partout au Québec depuis + 30 ans

- Organismes à but non lucratif
- Dirigés par un conseil d'administration dont les membres sont élus par une assemblée générale.
- L'équipe composée de professionnels en intervention sociale (travailleur social, psychologue, criminologue, sexologue, etc.)
- Financés par le FAVAC doivent annuellement rendre compte de leur gestion au ministre de la Justice du Québec
- 17 établissements répartis partout au Québec



## Mission du Réseau

Offrir des services de première ligne gratuits et confidentiels pour répondre aux besoins découlant d'un acte criminel

- aux **personnes de tout âge**
- victimes de **tout acte criminel**
- ainsi qu'à leurs **proches et aux témoins**



À noter

L'aide des CAVAC est disponible que l'auteur du crime soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable.

# Vision et valeurs



- Intervention de nature psychosociojudiciaire
- Aide adéquate, favorise un retour à l'équilibre, à court et à moyen terme, de la personne victime
- Courtoisie, équité et compréhension
- Respect de la dignité et de la vie privée
- Intervention dans le respect de la demande et reconnaissance de sa capacité de gérer sa vie et de prendre les décisions qui la concernent (plainte ou autres)
- Reconnaissance de sa capacité de gérer sa vie et faire des choix : éviter de prendre en en charge
- Intervention vise la reprise de pouvoir et l'autonomie (empowerment)



## Services accessibles pour:

- Toute personne victime d'un acte criminel de tous âges, (hommes, femmes, enfants) ainsi que ses proches
- Les témoins d'un crime;
- Peu importe le type d'acte criminel
  - Contre la personne
  - Contre la propriété
  - Commis au travail, à l'école, au domicile, dans un lieu public
- Peu importe quand le crime a eu lieu (hier ou il y a 30 ans)
- Aucune plainte n'est nécessaire
- Sans limite de temps



# Une offre de services étendue





# Services courants

- Accueil, écoute, soutien
- Évaluation des besoins et des ressources de la personne
- Intervention post-traumatique court-terme
- Intervention psychosociojudiciaire
- Information sur le processus judiciaire, les droits et recours, programme CAVAC-INFO, INFOVAC PLUS
- Assistance technique nécessaire ;
- Orientation de la personne victime vers les services spécialisés
- Accompagnement dans les démarches et préparation au témoignage

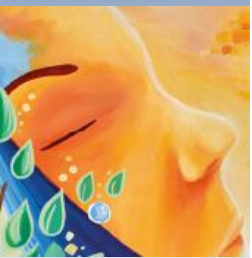




# Information sur les droits et recours

## Transparence/abondance de l'information

- Accompagnement afin de favoriser une prise de décision éclairée
- Soupeser les « pour et les contre » liés aux décisions
- Éviter la prise en charge
- Recours : IVAC / CNESST / SAAQ etc.
- Services correctionnels: droit des victimes
- Processus judiciaire :
  - ❖ Porter plainte
  - ❖ Ordonnance de dédommagement
  - ❖ Déclaration de la victime sur les conséquences du crime



## Assistance technique

- Aide pour rempli différents formulaires et autres documents :
  - Formulaires (IVAC, CNESST, SAAQ)
  - Déclaration de la victime
  - Lettre d'appui Habitation loyer modique (HLM) ou autres
  - Demandes spécifiques (hébergement ou autres besoins : ex: exploitation sexuelle)
  - Résiliation de bail, etc.



# Accompagnement dans les démarches

- **Personne-ressource disponible pour :**
  - Les épauler
  - Les informer
  - Les orienter
- **Exemples d'accompagnements qui peuvent être effectués par des intervenants du CAVAC :**
  - À la police pour porter plainte
  - Dans le système de justice
  - Chez le médecin
  - Immigration-Canada (PST)
  - Services correctionnels lors d'audiences de libération



## **Les services d'accompagnement et de préparation à la cour**

- Donner de l'information sur les procédures en cours
- Vulgariser le système judiciaire
- Faire connaître ses droits
- Préparer émotionnellement la personne
- Comment rendre témoignage-visite des lieux
- Programme spécifique pour enfants témoins dans certains CAVAC



## 16 points de services distincts

- **10 points de services en Référence policière**
  - 5 Centres opérationnels du SPVM (Nord, Sud, Est, Ouest et Services des enquêtes spécialisées)
  - 5 Postes de quartier (PDQ) du SPVM (13, 15, 23, 39, 44)
- **3 points de services généraux**
  - Centre ( métro Beaubien)
  - Est ( métro Cadillac)
  - Ouest (métro du Collège)
- **3 points de services spécialisés**
  - ❖ Palais de justice de Montréal
  - ❖ Chambre de la jeunesse
  - ❖ Cour municipale



## **Les services professionnels du CAVAC sont :**

- Gratuits et confidentiels
- Offerts dans plusieurs langues: français, anglais et espagnol ( services spécifiques à la communauté hispanophone)
- Aussi possible en arabe, italien, croate etc.
- Nouveau projet à venir avec la Ville de Montréal: Intervenant dédié à la clientèle immigrante et nouveaux arrivants







# *Questions ?*

Pour me joindre :

[jdault@cavacmontreal.qc.ca](mailto:jdault@cavacmontreal.qc.ca)

- [cavac.qc.ca](http://cavac.qc.ca)
- [facebook.com/reseaucavac/](https://facebook.com/reseaucavac/)

